

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, le Comité de Bassin Sèvres et Atlantique du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur Bertrand AYRAL,

**Convocation faite le 1<sup>er</sup> septembre 2022,**

**Présents titulaires :**

Monsieur Bertrand AYRAL pour Communauté d'agglomération La Rochelle  
Monsieur Jean-Marie BODIN pour Communauté de communes Aunis Atlantique  
Monsieur Alain LECOINTE pour Communauté d'agglomération Niortais

**Invités :**

Monsieur Raymond DESILLE pour Communauté de communes Aunis Sud  
Madame Sarah KLINGLER pour Communauté de communes Mellois en Poitou

**Excusés :**

Monsieur Dany GRELLIER pour Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais  
Monsieur Thierry LESAUVAGE pour Communauté d'agglomération de Rochefort Océan

**Présents :**

Madame Carole CHASSAGNOUX pour Communauté de communes Aunis Atlantique  
Madame Carole COQUEBLIN-GUERIN pour Communauté de communes Haut Val de Sèvre  
Madame Pauline DUTHEIL pour le département des Deux-Sèvres  
Monsieur Sébastien FORTHIN pour Communauté d'agglomération Niortais  
Madame Elsa FRANCHINEAU pour Communauté de communes Mellois-en-Poitou  
Monsieur Michel GENOT pour la Région Nouvelle Aquitaine  
Monsieur Alexandre KAUFFMANN pour Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Madame Delphine LABBE pour le département de Charente Maritime  
Monsieur Alban LEBLOND pour la Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Caroline LUNEAU pour Communauté d'agglomération Bocage Bressuirais  
Madame Laure MARTIN pour la Communauté d'agglomération Rochefort Océan  
Monsieur Patrick REVEILLERE pour Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Marie SANTINI pour Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Monsieur GERVAIS pour Région Nouvelle Aquitaine

## RETOUR SUR LES ATELIERS

Les bureaux d'études ont réalisé une synthèse des ateliers qui a été restituée lors du comité de bassin :

- Les grands constats que les bureaux d'études font sur les expressions de besoin
- Les difficultés récurrentes
- La synthèse de l'expression de besoins sur Sèvres-Atlantique
- Une proposition de synthèse fonctionnelle des besoins sur le bassin.

Cette présentation a donné lieu aux réactions et questionnements suivants :

**Mme KLINGLER** – Nous n'avons pas participé le 30 mars dernier à l'atelier, et je regrette que nous n'ayons pas pu y exprimer nos besoins. Notre territoire est multipolaire avec plusieurs bourgs structurants et 5 villes participant au programme petites villes de demain. Les relations de ces bourgs vers Melle sont à enjeu pour nous. Nous pourrions rajouter par exemple une relation vers Poitiers via St-Maixent. Il existe aussi des besoins de relations vers des gares, et mieux coordonner les horaires de bus par rapport au train.

**Réponse** : Nous pouvons échanger suite au comité de bassin afin d'intégrer vos expressions de besoin.

**Mme SANTINI** – Avez-vous prévu de quantifier ces besoins ?

**Réponse** : Nous vous présenterons dans la phase « Enrichissement par le diagnostic » quelques cartes qui présentent les niveaux d'offre et volumes de déplacements sur ces mêmes relations.

**Mme SANTINI** – Le fond de carte laisse croire que le bassin est isolé car on ne voit pas les territoires voisins.

**Réponse** : Nous adapterons le fond de carte afin de rendre les territoires voisins plus visibles.

**Mme SANTINI** – Je suis étonnée que La Rochelle/Rochefort ait été perçue comme étant à criticité élevée.

**Réponse** : Les temps de parcours par train sont perçus comme importants, notamment sur l'axe La Rochelle - Bordeaux.

**Mme SANTINI** – Y a-t-il une notion de mode sur la carte des besoins fonctionnels ?

**Réponse** : Non, il ne s'agit que de l'expression des besoins de mobilité, en suivant les infrastructures ferroviaires et routières.

**Mme CHASSAGNOUX** – Il est surprenant de ne pas avoir de liaison vers le nord de La Rochelle. Il existe une voie qui remonte vers la Vendée, avec des solutions de mobilité qui existent.

**Réponse** : Nous avons relevé un besoin de mobilité vers la Vendée via Marans. Nous pouvons ajouter une maille plus directe.

**Mme COQUEBLIN-GUERIN** – Saint-Maixent-l'École sert souvent de gare de rabattement depuis Parthenay. Il faudrait ajouter une maille entre ces deux collectivités.

**Réponse** : C'est bien noté.

## **ENRICHISSEMENT PAR LE DIAGNOSTIC**

Les besoins de mobilité exprimés lors des ateliers ont ensuite été associés à des volumes d'offre et de demande sur les différentes mailles de la synthèse fonctionnelle des besoins. Ces éléments ont suscité les réactions et questionnements suivants :

**Mme FRANCHINEAU** – Il existe bien une relation entre Melle et Sauzé-Vaussais, avec au moins un aller-retour.

**Réponse** : Nous vérifions les données afin de corriger la carte. Cette relation, avec un nombre d'aller-retour faible, ne sera toutefois pas l'objet d'approfondissement dans le cadre du schéma, qui s'intéresse à la mise en coordination des services sur un réseau armature.

**Mme SANTINI** - Prenez-vous en compte la performance de l'offre ferroviaire ? Par exemple, ce n'est pas la même chose d'avoir une fréquence de 2 trains par heure avec un temps de trajet long que 1 train par heure avec un temps de trajet court.

**Réponse** : Cette carte porte uniquement sur les niveaux d'offre, mais nous prenons bien en compte dans nos bases de données d'étude les offres complètes avec les temps de parcours, qui seront étudiés dans les prochaines étapes de l'étude.

**Mme KRINGLER** - Je suis étonnée qu'il n'y ait pas plus de flux entre Saint-Maixent et Parthenay.

**Réponse** : Nous n'avons simplement pas calculé ce flux puisque nous n'avons pas identifié cette maille que nous intégrerons.

## **DEMARCHE DE CONCERTATION NUMERIQUE**

Le comité de bassin s'est poursuivi par une présentation de la démarche de concertation qui sera lancée à l'automne 2022, ainsi que les prochaines étapes techniques. Les élus présents ont partagé les remarques et questions suivantes :

**Mme SANTINI** - Pourra-t-on avoir une extraction et une analyse par territoire ?

**Réponse** : Il y aura une entrée par territoire dans le questionnaire, donc nous pourrons avoir une extraction pour que vous puissiez réaliser des analyses à votre échelle.

**Mme KRINGLER** - Qu'avez-vous mis dans ce questionnaire ?

**Réponse** : Notre concertation cherche à recueillir des données qualitatives sur des secteurs géographiques donnés, comme le ressenti des habitants sur les offres de transport, leurs potentielles motivations à se reporter sur un autre mode de transport. Nous ne cherchons pas à avoir des données quantitatives sur des liaisons très précises.

## **REX COVOITURAGE**

Le comité de bassin s'est terminé par une présentation par Monsieur Bertrand AYRAL du retour d'expérience de l'expérimentation covoiturage menée par la communauté d'agglomération de La Rochelle.